



Assemblée Générale Ordinaire

CODEP FFESSM 78

15 octobre 2021

Procès-Verbal

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités du secrétaire
- Compte rendu financier
- Adoption du montant de l'adhésion départementale
- Présentation du budget prévisionnel 2018/2019
- Rapport d'activités de chaque commission

Quorum

Nombre de voix du comité

101

Quorum à atteindre

25

Nombre de voix présentes

70

La séance est ouverte à 20H00.

Rapport Moral du Président

Monsieur Francis MERLO, Président du comité régional Ile de France, excusé, il préside actuellement le stage MF1, mais représenté par le secrétaire général du comité Régional Patrick LAMERAT, Monsieur Jérôme HLADKY Conseiller Technique National, mesdames et messieurs les membres du comité de la FFESSM78, mesdames, messieurs les présidents de Clubs, mesdames et messieurs les présidents des commissions, mesdames, messieurs, Bonsoir et merci de votre présence à cette Assemblée Générale.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans nos nouveaux locaux, siège social de notre comité. Acquisition qui a été longue du fait, en parti, de la crise sanitaire.

Pour ceux qui ont connu les locaux à l'origine, il y a quelques mois, vous aurez constaté que des travaux ont été réalisés. Je tiens à remercier tous les intervenants et fait un nouvel appel aux volontaires pour poursuivre et finaliser cette remise en état.

Pour l'avenir c'est dans cette salle qu'auront lieu une grande partie de nos réunions mais surtout nos formations. Certaines d'entre elles ont déjà débutées, mais nous continuerons à solliciter nos clubs dans certaines occasions notamment pour les formations et examens en piscines et je remercie les présidents qui nous accueillent pour ces temps forts.

Après ces deux années particulières, nous voyons, enfin je l'espère, le bout du tunnel. Nous allons pouvoir reprendre nos activités ainsi que les formations, les AG et réunions qui vont pouvoir se réaliser en présentiel et retrouver cette convivialité que nous apprécions tous.



Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins Comité départemental des Yvelines



Nous avons durant cette période pris l'habitude d'échanger et nous retrouver par visioconférence. Merci Hélène et Gilles qui ont piloté ces moments.

Toutefois cet échange en visioconférence restera bien pratique à certaines occasions. Mais notre AG doit être réalisée en présentiel (excepté l'an passé par arrêté, celle-ci pouvait être en distanciel)

Nous avons constaté et surtout cette année écoulée une forte diminution aux seins de nos clubs du nombre d'adhésions entraînant une perte de recettes. C'est pour aider les clubs que nous avons pour la seconde année consécutive supprimé la cotisation au comité départemental. Même si le montant est peu significatif, vous avez apprécié ce geste de soutien de la part du département.

La baisse du nombre de licence pour cette année passée, au niveau national est proche de 30%,

Le département des Yvelines est l'un des départements le moins touché.

Marie notre gestionnaire comptable du comité ile de France nous informait en début de semaine une belle reprise du nombre de licencié pour ce début de saison.

Cette année, nous allons le constater à travers les rapports des commissions, moins d'actions ont été réalisées.

Cela a impacté nos finances, je laisse le trésorier, Roland, vous en parler lors de sa présentation des comptes. De plus les subventions accordées sont en légères diminutions Nous devons tous faire des efforts financiers pour relancer nos activités sportives.

Les subventions, parlons-en :

Plusieurs types de subventions sont accordés ou proposés à vos clubs

- Les subventions municipales :
- Les subventions de L'ANS Agence National du Sport ex CNDS
- Les subventions départementales
- Les subventions régionales
- Eventuellement des subventions entreprises

Les subventions municipales ainsi que les subventions « Entreprises » : elles se concluent entre votre club et la mairie ou l'entreprise et ne me regardent pas.

Pour les autres subventions il en est tout autrement.

La subvention régionale est accordée par la Région à titre exceptionnel depuis deux ans sur proposition du président du Comité Régional qui consulte les présidents des CODEP. Quatre clubs en moyenne par département et sur des critères bien définis. Merci de m'informer à réception.

Les subventions départementales

- o Subventions de fonctionnement : comme pour les subventions municipales, elle ne me regarde pas
- o Subventions d'investissement : merci de me transmettre copie de la demande car je suis régulièrement sollicité pour émettre un avis.

Les subventions de L'ANS :

Elles ne restent à mon avis pas assez sollicitées et pas toujours bien rédigées ou ne correspondant pas aux critères d'attributions. Roland, moi et éventuellement Jérôme pouvons vous accompagner sur ce dossier.



Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins Comité départemental des Yvelines



Toutefois les clubs ayant obtenu l'ANS doivent un certain nombre d'obligations que Jérôme vous précisera notamment sur le compte rendu financier et ses modalités. De plus je suis sollicité en tant que membre de la CTAS (Commission Technique d'Attribution des Subventions). Cette commission doit émettre un avis sur ce compte rendu financier et les actions menées avec cette subvention.

Une des méthodes que je vous propose est d'être présent à votre AG pour consulter votre budget présenté à cette occasion.

Vous avez été nombreux à nous contacter par mail, Gilles ou moi, pour vous tenir au courant des différentes consignes sur les protocoles sanitaires à mettre en place pour la reprise de nos activités. Il ne nous appartient pas de le faire mais de vous accompagner dans la mise en place des mesures sanitaires décidées par l'Etat et déclinées au sein de notre fédération. Néanmoins Gilles vous a transmis régulièrement les recommandations :

- De la Fédération
- Du Ministère
- De la Direction départementale de la cohésion sociale DDCS

Et j'en oublie encore. Désolé pour cette surcharge aussi bien de travail que d'information. Je vous souhaite une bonne reprise au sein de vos structures.

Je terminerai par Beaumont sur Oise.

Je tiens à souligner la forte participation des clubs du département aux sorties sur la base de Beaumont sur Oise.

Pour faire fonctionner cette base nous avons besoin en complément de l'agent d'accueil, de bénévoles notamment le dimanche, mais aussi pour la réalisation de travaux pour le fonctionnement de cette base et la réalisation d'un local destiné à notre comité départemental et nos commissions.

Merci aux bénévoles qui ont déjà participé à l'accueil.

Jérôme vous donnera des précisions.

Je fais appel à vous pour nous accompagner dans cette aventure et vous remercie par avance pour votre participation.

Je ne manquerais pas de vous relancer par mail pour chacune de ces actions.

Merci de votre attention et bonne AG.

Approbation du Rapport Moral

Pour : Contre : Abstentions :

Le rapport du Président est adopté à l'unanimité

Rapport du Secrétaire :

Le secrétaire dresse un bilan comparatif des licences (voir annexes) ainsi qu'un bilan de l'activité du secrétariat.

Le rapport du Secrétaire est adopté à l'unanimité

Rapport du Trésorier :

Voir annexe jointe.

Approbation du rapport financier :

Pour : Contre : Abstentions :

Le rapport du trésorier est approuvé à l'unanimité

Quitus au trésorier :

Approbation du rapport financier :

Pour : Contre : Abstentions :

Vote pour à l'unanimité

Affectation des résultats

Sans objet

Montant des adhésions 2021/2022 :

Comme pour la saison 2020/2021, le comité directeur a pris la décision de fixer le montant de l'adhésion des clubs à 0€ en soutien aux difficultés rencontrées lors de la crise sanitaire.

Mise à l'approbation du montant de l'adhésion départemental 2021/2022

Pour : Contre : Abstentions :

Le montant des adhésions est approuvé à l'unanimité

Budget Prévisionnel 2021/2022 :

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

Rapport des Commissions

Voir CR annexe

Intervention des invités :

➤ Jérôme HLADKY

Le Conseiller Technique National présente l'organisation, les conditions d'obtention et les obligations faites aux clubs, des différentes subventions à leur disposition. Il présente également la nouvelle organisation induite par le regroupement des Ministères.

➤ Francis MERLOT représenté par Patrick LAMERAT

Patrick LAMERAT dresse un bilan du nombre de licences au sein du Comité Régional. Il rappelle les dates des journées des moniteurs et Présidents ainsi que de l'Assemblée Générale Du Comité Régional.

➤ Questions diverses :

Le secrétaire Général fait état des questions diverses qui lui ont été transmises.

M. Gilles PORTERET (Nautile Val de Seine) demande si la mise en place d'un bassin mobile, outil de promotion important de notre activité, pourrait être envisagée et si cela n'est pas plutôt du ressort du Comité Régional.

Ce bassin mobile présente un coût important de mise en place. C'est un outil important de promotion mais qui présente une logistique lourde. Le sujet pourra être abordé en réunion du Comité.

M. Claude DEGRENNE (CPSQY) demande aux clubs du Comité leur ressenti sur l'utilisation du site de notre Assureur. Très difficile d'utilisation, il n'est que le résultat de ce qui a été mis en place pour le site Fédéral.

Il demande également si un prix d'accès moins important pour les Nageurs avec Palme ou En Eau Vive sera envisagé à la base Fédérale de Beaumont sur Oise. L'information est remontée au Comité Régional et aux Plongeurs du Lac, elle est déjà à l'étude au Comité Régional.

Il demande également ce qu'il advient de sa demande de médaille fédérale. La question a déjà été traitée par téléphone par le Président du Comité.

➤ Clôture de l'Assemblée Générale à 21h38

Fin des débats et fin de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président

Le Secrétaire

Alain LAMERAT

Gilles SEPTIFORT

